

Rappel du programme :

9h-9h30 : Accueil café

9h30-10h : Point sur la réunion des coordonnateurs de bassin de Soissons avec M. Level

10h-12h30 : Tour de table des différentes situations concernant la mise en place de l'EMI dans les établissements.

12h30-14h00 : Repas

14h00-15h00 : Coups de cœur

15h00-16h00 : Présentation d'une séance EMI ludifiée, réflexions sur la signalétique (nouveau CDI de Breteuil)

33 professeurs documentalistes présents. Merci à ceux qui se sont excusés de ne pouvoir venir. On leur donne rendez-vous à la prochaine réunion.

1. Point sur la réunion avec les IPR du 12.10.2017 (CPE/docs)

- a. M. Breitbach : Oise ouest/Santerre/Chauny et St-Quentin
- b. M. Dalmaso : Oise est/Sud Aisne et Laon et Hirson
- c. M. Level : Oise centre/Picardie maritime et Amiens

PPCR et entretiens RDV de carrière :

Mise en œuvre des politiques : spécificités de l'établissement -> que mettre en place ?

Préciser les propositions qui n'ont pas abouti.

Situation pédagogique avec réelle prise en charge des élèves. Progression et contributeurs. Synthèse de ce que l'élève a appris par le professeur-documentaliste. Evaluation dans le cadre du socle et comment l'élève prend conscience des compétences qu'il a acquises.

Productions sur le site des docs même si documents de travail. Conseil pédagogique et EMI. Donner un sens pédagogique à la progression qu'on propose. Mêmes apprentissages et mêmes compétences. Document discuté au sein de l'établissement pour EMI avec qui fait quoi.

Vraie réflexion sur les élèves pour la pol doc. Des besoins repérés et des propositions en conséquence. Usages et pratiques d'internet (pas les « dangers »). Pas de logique d'accumulation d'actions.

En lycée, pas d'EMI officielle. Attentif à l'autonomie des élèves.

2. Tour de table

Ce tour de table a lieu pour faire un point sur 2 questions : comment l'EMI est mis en place dans chaque établissement du bassin et comment est appliqué le décret de récupération des heures d'enseignement effectuées par les professeurs documentalistes en poste.

- **LP + LGT :**

- Établissement 1 :
 - pas de progression, séances ponctuelles soit à la demande de collègues de discipline, soit à l'initiative des professeurs documentalistes.
 - le chef d'établissement a demandé à son arrivée comment était appliqué le décret car c'est un droit. Elle envisage donc de le mettre en application.
- Établissement 2 :
 - séances à la demande. Pas de progression. Une web radio.
 - Récupération en interne.
- Établissement 3 :
 - Séances à la demande pendant la semaine de la presse
 - pas de récupération
- Établissement 4 :
 - séances à la demande
 - pas de séances seule donc pas de récupération.
- Établissement 5 :

- heures à l'EDT en AP toutes les secondes. ½ classe toute l'année 1 semaine/2. Progression méthodologique cartes mentales et frises chronologiques. EMI : magazine, vidéo... Fiabilité des sources.
- 30 mn de récup par séance
- Établissement 6 :
 - séances ponctuelles, pas de progression.
 - à la demande du professeur documentaliste.
- Établissement 7 :
 - séances ponctuelles. AP 2de médias.
 - pas de récupération.
- Établissement 8 :
 - EMI au LP = zéro. EMI au LGT : un peu en seconde. Pas de progression. Note en français quand évaluation.
 - pas de récup.
- Établissement 9 : pas de séances car ce sont les enseignants qui font l'EMI.
- **Collège :**
 - Établissement 1 :
 - pas encore d'EMI, pour l'instant beaucoup de gestion et prise de marque après plusieurs années sans professeur documentaliste. 1 magazine.
 - Établissement 2 :
 - AP histoire 4h/semaine en 6^{ème}. 2h/semaine svt/techno/doc. Pas de progression formalisée. 12 tablettes.
 - pas de récupération.
 - Établissement 3 :
 - Difficulté à caler des séances dans l'EDT. Classe entière au CDI vendredi soir. Salon de Montreuil : fake news / conspiration. 2 classes de 4^{ème}. Programmes EMC et Français en 4^{ème} et 3^{ème}. Ligue de l'enseignement propose de travailler sur ce thème. Réalisation vidéo. Association Imagines. Pas de progression formalisée.
 - Établissement 4 :
 - Pas d'EMI en progression. Projets : 4^e avec Diaphane sur les migrants, déportation avec les 3^{ème}. Projet presse CM2/6^{ème} (travail de la une). Pas d'AP par professeurs documentalistes. Réflexion sur la salle de permanence et ressources à disposition quand le CDI est fermé.
 - Pas de récupération cette année.
 - Établissement 5:
 - 6^{ème} en AP lettres. Progression non formalisée. Projets avec production finale. 1 note en français. Validation compétences (découverte des medias).
 - Établissement 6 :
 - 2 classes mobiles (tablettes et ordi). Modularité d'un 3C. Lieu totem de l'établissement. EMI : en projet et en équipe. Esidoc, repères au CDI en 6^e. EMC en histoire. Appui sur dispositifs en place. Presse, sites internet. CDDC en 3^{ème}. Venir une fois au CDI dans l'année. PEAC. SVT.
 - pas d'application du décret.
 - Établissement 7 :
 - rendre autonome les élèves avec l'information. Information, recherche et médias. Heures 6^{ème} (14 groupes) 1^{er} trim. 1h/15 jours). Habitudes de lecture plurielle. EMC (devenir collégien) avec deux compétences « méthodes et outils pour apprendre ». En 5^{ème} : parcours avenir en relation avec la PSYEN. Pas de progression formelle. Parcours culturel, avenir, citoyen... EMI en 3^{ème} avec ouverture culturelle. 1 sortie par niveau. Besoins de 4^{ème} : réseau social, identité numérique... Coller aux programmes, aux dispositifs, travailler avec les équipes qui le souhaitent. EMI partout. Progression à faire avec les collègues de toutes disciplines. Web radio. (pas de décret). Esidoc : onglet parcours citoyen (edumédia, ressources...)
 - pas d'application du décret.
 - Établissement 8 :
 - EMC et EMI s'intègre dans tout dès qu'elle peut. 6^{ème} 3h en début d'année. Avec collègues. Club Journal et radio. Site du collège.

- Pas d'application du décret.
- Établissement 9 :
 - au feeling. Projets (CDDC, histoire et mémoire). AP en 6^{ème} sur projets en français. Pas de progression formalisée.
 - Pas d'application de décret.
- Établissement 10 :
 - EMI pas seulement journaux et médias. Club webradio avec un collègue de musique. Pas de progression et à la demande. Souvent la presse. « Citoyenneté illustrée » -> métier de journaliste. Association Imagines = vérification infos.
 - On nous demande de plus en plus de choses mais on n'est jamais payé en conséquence. Pas motivant. On est professeur ou pas.
- Établissement 11 :
 - 1 poste et demi de doc. IRD 6^{ème}. 5^{ème} et 4^{ème} en projets. EPI et EMC. Parcours avenir en 3^{ème} (EPI stages). Des points sur notes des profs.
- Établissement 12 :
 - adaptation aux besoins du collègue. AP autonomie des élèves, lecture, IRD,... 4^{ème} et 3^{ème}. Progression pour satisfaire tout le monde. Compétences priorisées par niveau. Formalisation par calendrier sur 3 trimestres. Parcours, classe média, permis média 5^{ème},... Projet lettres sur booktube. Prix du jeune lecteur. Club éloquence. Club émotion (ex : œuvre d'art qui inspire la peur). Soirée lecture au CDI (->19h). Utilisation de l'outil Kahoot (quizz).
- Établissement 13 :
 - 1 heure « donnée » de temps en temps par un enseignant. Le professeur documentaliste aide à faire avancer les cours. 17 groupes de 6^{ème}. Accueil/séances : un équilibre à trouver dans le fonctionnement du CDI car frein à l'accueil en autonomie. Systématiser l'EMI au CDI serait problématique. 3h/6^{ème} : séances « jeux ». Réseaux sociaux en 5^{ème} (2h). 4^{ème} : presse. Oral du brevet : 3^{ème}. Progression la plus large possible : s'approprier un lieu en 6^{ème} par exemple. Tout se fait en rapport avec les intitulés du socle commun. Comment former les surveillants de l'établissement à l'autonomie pour aider en permanence des élèves qui se sentiraient perdus.
 - Pas d'application du décret
- Établissement 14 :
 - AP 3h/semaine. 5^{ème} orientation. Collège/école : culture. Marionnettes (CDDC). Projet et formation « Intimidation (enfants)/harcèlement (adultes) ». Médiations par les pairs. Club lecture, chasse au trésor école primaire. Ne fait pas d'EMI en tant que tel.
 - EDT sur 29h.
- Établissement 15 :
 - 6^{ème} et 5^{ème} SEGPA : EMI 1h/quinzaine. AP lecture. EMC en 5^{ème} et 3^{ème}. Remotivation en 4^{ème}. Semaine de la presse cm2/6^{ème}. Club journal. 3h d'AP / 3h de récup. 27h/semaine. Réf. Culture.
 - Application du décret 1 heure d'AP / 1 heure récupérée.
- Établissement 16 :
 - 6^{ème} AP de français : interview, presse... parcours avenir (progression). 3 CDDC (2 en 6^e et 1 en 3^e). Parcours citoyen : tous les niveaux. EPI en 3^{ème} (stage).
 - Pas d'application du décret.
- Établissement 17 :
 - Prend les classes sur des heures de DS ou des heures sans profs (physique, HG). 2h/semaine en 6^e
- Établissement 18 :
 - Interventions sur des heures d'AP de français en 6^{ème}, les groupes changeant à chaque période de vacances, cela permet de voir un maximum d'élèves. Intervention sur les heures de discipline en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Importance du lien entre EMI/EMC. Mise en places de projets variés permettant de créer une culture citoyenne (reconnaître une information pertinente, utiliser les médias de manière autonome, communiquer les infos sélectionnées).

Bilan EMI :

Avis général : l'EMI dépend d'une politique pédagogique de l'établissement avec volonté du chef. Toutes les disciplines sont concernées et cette progression doit se faire ensemble sur la base de projets et insufflée par le chef d'établissement en conseil pédagogique en prenant en compte les besoins des élèves et les filières. Le professeur-documentaliste n'est en aucun cas le dépositaire de l'EMI dans un établissement scolaire. D'ailleurs ce dernier n'a pas d'heures attribuées pour cet enseignement.

Au vu de cette situation et du peu de temps restant, les personnes présentes ne souhaitent pas entamer un travail sur la mise en place d'une progression qui n'est pas uniquement du ressort des professeurs documentalistes et doit se faire en établissement et en équipe sous la houlette du chef d'établissement.

Parcours citoyen : s'il existait un référent payé par une IMP, il pourrait s'occuper de la politique EMI de l'établissement.

3. Coups de cœur

Tous les coups de cœur ont été répertoriés sur le padlet suivant : <https://padlet.com/Vidoc60/y7jlbq8viyza>

4. Autres points abordés

- La signalétique : intitulés des classes peu explicites. Trouver d'autres termes. Nuages de mots, cartes mentales, figurines
- Applis réseau social anonyme
- Séquence pédagogique ludifiée -> fabrication d'un livre (vidéo)
 - Gamification.
 - IRD prise de contact basique avec un escape game.
- E-book : obsolescence des fichiers

Prochaines réunions : Collège de Breteuil (nouveau CDI 3C modulable), Collège de Pont-Ste-Maxence